

CPE MUSIQUES ACTUELLES

Compte-rendu du comité de suivi du 23 septembre 2003

Comité de suivi : **Fédurok** : Philippe Berthelot, Stéphanie Gembarski, Hyacinthe Chataignier
• **Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées** : Frédérique Francis • **Chaïnon**
Manquant : Serge Borrass **AFIJMA** : Manuela Gimeno **FNEIJMA** : Stéphane Lesagère, Jean-Pierre Numa
• **Centre d'Etude de l'Emploi** : Marie-Christine Bureau, Bernard Gomel, Nicolas Schmidt
• **Opale** : Bruno Colin, Gaël Bouron, Luc de Larminat.

Absents excusés : Serge Borrass (Chaïnon), Bernard Gomel (CEE), Stéphanie Gembarski (Fédurok).

Présents : Philippe Berthelot, Hyacinthe Chataignier (Fédurok), Frédérique Francis (FSJMI), Manuela Gimeno (AFIJMA), Stéphane Le Sagère, Jean-Pierre Numa (FNEIJMA), Marie-Christine Bureau, Nicolas Schmidt (CEE), Bruno Colin, Luc de Larminat, Gaël Bouron (Opale).

Invités : Gilles Castagnac, Jean-Noël Bigotti (IRMA) •

En préambule, Philippe Berthelot rappelle l'importance que revêt la signature de l'accord cadre Musiques actuelles et plus globalement de nos travaux. Il faut surtout communiquer très largement sur le secteur pour que les acteurs en région s'en saisissent. Cet échelon va devenir essentiel.

Point sur les travaux en cours

- L'enquête sur 4 des 5 réseaux est terminée à 95 % (FNEIJMA, Fédurok, AFIJMA, FSJMI). Sur le réseau Chaïnon, seules 31 structures ont répondu sur les 79 contactées. Sur les 31, 18 ont indiqué qu'elles avaient un ou des EJ, ce qui représente 41 EJ. Il convient de rappeler que l'enquête sur ce réseau a été effectuée par le biais d'un questionnaire restreint directement à remplir sur le web. Il sera impossible d'aboutir à un état des lieux exhaustif sur ce réseau. Les informations recueillies permettront simplement de compléter l'enquête.

Les monographies du Centre d'étude pour l'emploi

En ce qui concerne les monographies, 7 lieux ont été visités : Ar'cades, Le Brise glace et La Cave à musique pour la Fédurok ; Charlie Free, Le Petit faucheur et Jazzèbre pour la Fédération des Scènes de Jazz et de Musique Improvisée. Une enquête est en cours : l'EDIM pour la FNEIJMA. 4 lieux seront visités dans les semaines prochaines : Les Bains Douches et la MJC Cordonnerie pour le réseau Chaïnon ; Jazz à Nevers et Jazz à Luz pour l'AFIJMA. Enfin, trois structures à définir hors réseaux signataires restent à enquêter (sont pressentis 2 collectif d'artistes, 1 petit festival, 1 lieu dédié à la répétition).

Stéphan Le Sagère pose la problématique de la dimension artistique qui est en tension avec la dimension sociale induite par le dispositif emploi jeune. Il est fondamental que l'artistique prenne toute sa place dans nos préoccupations.

- Le CEE a en outre proposé une trame pour la rédaction des monographies : origine et histoire du projet associatif / Les différentes activités par lesquelles s'exprime le projet associatif / L'économie de la structure / L'équipe – les moyens humains / Quelles stratégies de développement. Le CEE remarque par ailleurs un consensus large (entre les structures et entre les jeunes et les employeurs) sur la notion d'action culturelle locale. La présence d'une action culturelle au plus près du territoire fait sens commun. Un point de différenciation apparaît sur le rapport employeurs-salariés notamment sur la notion de "salariés bénévoles" (acceptation de ne pas compter ses heures de travail et son investissement).

Le site internet

- En ce qui concerne le site <http://www.emploisjeunes-musique.org>, les statistiques de fréquentation depuis l'ouverture du site fin juin 2003 sont les suivantes : 3140 visites, soit 38 par jour, et 9646 pages vues. Quant au questionnaire diffusé par l'IRMA, mis en place pour recueillir des données sur des structures musicales actuelles n'appartenant pas aux réseaux signataires, mais employant des EJ. 77 structures ont répondu au questionnaire, mais dont 10 ont indiqué ne pas embaucher d'EJ. Ce qui ramène à 67 structures, et ce qui représente 122 emplois-jeunes. Aucun traitement de ces données n'a été fait pour l'instant.

La Professionnalisation

- Le ministère de l'Emploi semble avoir un intérêt croissant pour les travaux engagés dans le cadre de la CPE Musiques actuelles. Une nouvelle CPE pourrait être signée sur le thème de la professionnalisation. Une réunion aura lieu sur cette question le 9 octobre 2003 à la DGEFP réunissant différentes fédérations et réseaux associatifs sur les transferts d'expérience et les outils. Par ailleurs, le ministère de la Culture (DMDTS) a attribué 5000 euros sur des crédits 2003 pour une nouvelle CPE en 2004. La DDAT serait dans le même état d'esprit.

Une proposition d'axes de travail pour cette nouvelle CPE sera rédigée et soumise aux cinq réseaux, puis transmise à la DGEFP avant la fin de l'année (novembre).

- Il apparaît important de travailler, en parallèle à la professionnalisation des emplois sur l'axe, "Accompagnement de structures", notamment dans le cadre des Dispositifs Locaux d'Accompagnement. Il semblerait que le ministère de l'Emploi souhaite en faire un véritable outil pérenne d'accompagnement du secteur associatif. Les réseaux associatifs se doivent d'être attentifs sur cette question, notamment quant à la pertinence des consultants choisis pour accompagner les structures, les structures musicales actuelles devant se rapprocher de leur DLA départemental. Vous trouverez sur le site, régulièrement mis à jour, les nouveaux DLA. Enfin nous restons en contact avec AVISE qui devrait coordonner l'ensemble des DLA sur le territoire et France Active pour les informer de l'avancée des travaux sur la CPE

Point financier

Philippe Berthelot, directeur de la Fédurok, fédération qui coordonne la CPE, a présenté le budget réalisé à ce jour qui laisse apparaître 8000 euros positif. Il rappelle que les réseaux qui n'ont pas encore communiqué leurs frais de participation aux réunions de travail de la CPE le fassent assez vite. Il expose aussi le fait que la Fédurok gère sur le plan administratif et de l'animation la CPE et que cela occasionne des frais. Depuis le début de la CPE, ce sont au moins 2725, 86 euros qui ont été avancés par la fédération. Il est convenu par toutes les fédérations présentes que, globalement, ce sont 10% du budget de la CPE pour frais de gestion qui devront être versés à la Fédurok.

La communication/sensibilisation

Un travail de communication/sensibilisation, tant en direction des fédérations et structures que des partenaires de ces associations musicales actuelles, sur les résultats des travaux en cours devient un axe de travail important et constituerait un point marquant de la prochaine CPE. Plusieurs rendez-vous ont d'ores et déjà été évoqués.

- Les Rencontres nationales du spectacle vivant, qui auront lieu à Nantes en janvier 2004, ont marqué leur intérêt pour les travaux de la CPE. Ils souhaiteraient qu'Opale anime un atelier technique à partir des conclusions de la CPE musiques actuelles et des enquêtes sur d'autres réseaux culturels (Hors les murs, Réseau Autres parts et Fanfare).

- À partir du travail mené par Opale pour l'institut des villes sur les emplois-jeunes dans le réseau Autres parts et Fanfare (avec le même logiciel d'enquête que celui utilisé pour la

CPE), une rencontre d'élus devrait se tenir à Amiens en décembre 2003. Opale a proposé d'élargir cette rencontre à l'ensemble des réseaux associatifs culturels, et notamment aux réseaux signataires de la CPE. Cela devrait permettre d'asseoir la présence de ces réseaux auprès des élus.

Une première restitution des premiers résultats sera faite lors de la réunion de l'U-FISC les 20 et 21 octobre. Il est important de réfléchir aussi à des restitutions par réseau signataires.

- Il est enfin important de réfléchir dès à présent aux modalités de restitution des résultats de cette CPE. Il a été acté qu'une conférence de presse, avec l'ensemble des réseaux signataires et des administrations, pourrait avoir lieu à Paris vers le 10 janvier 2004. L'IRMA pourrait apporter son aide pour l'organisation de cette conférence. Ils seront également sollicités, notamment lors de la seconde CPE sur les réflexions sur les formations.

<p>Le prochain comité de suivi aura lieu le 18 novembre 2003, de 10h30 à 18h. Ce comité permettra à Opale de présenter le rapport final de la CPE. Il doit également permettre au réseau de préparer la stratégie de restitution des travaux et finaliser la proposition de la prochaine CPE</p>
--